



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Paris, le 5 mai 2008

Une structure dédiée aux masseurs kinésithérapeutes ostéopathes au sein de la FFMKR est née.

- La FFMKR a décidé de créer une nouvelle structure, originale et dynamique, dédiée aux masseurs kinésithérapeutes ostéopathes au sein de la Fédération.

En effet, depuis plusieurs mois, un nombre croissant de confrères, syndiqués ou non, nous interpellent et s'inquiètent à juste titre :

- Inquiétudes pour le présent, au regard de l'hétérogénéité des agréments dans les commissions régionales d'agrément du titre,
- Inquiétudes pour le futur, au regard du nombre pléthorique d'écoles agréées et par conséquent, du nombre de futurs ostéopathes non professionnels de santé qui vont arriver sur un marché en voie de saturation rapide à court terme,
- Inquiétudes aussi sur les conditions de leur futur exercice.
- Par la création de cette structure au sein la Fédération, la FFMKR, premier syndicat représentatif de la profession, veut :
 - rappeler que l'exercice de l'ostéopathie fait partie intégrante du patrimoine de la profession,
 - préserver le caractère et l'image « professionnel de santé » du masseur kinésithérapeute titulaire du titre d'ostéopathe,
 - fédérer tous les masseurs kinésithérapeutes exerçant l'ostéopathie,
 - aider et défendre les masseurs kinésithérapeutes exerçant l'ostéopathie,
 - éviter tout morcellement de la profession autour d'un exercice spécifique qui ne ferait que l'affaiblir,
 - se tourner vers l'avenir pour que l'ostéopathie reste dans le domaine de compétence des professionnels de santé en général et des masseurs kinésithérapeutes en particulier.

➤ 3 rue Lespagnol
75020 PARIS

tél : 01 44 83 46 00
fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Contact presse :
Alain BERGEAU
06 80 25 96 34



L A M A I S O N D E S K I N É S I T H É R A P E U T E S